



Règlement 2020/2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. PREAMBULE	3
2. ORGANISATION DE LA COMPÉTITION	3
2.1. COMPOSITION DES ÉQUIPES	4
2.2. FORMAT DES RENCONTRES	4
2.3. FEUILLE DE MATCH	5
2.4. PHASES DE POULES	5
2.4.1. COMPOSITION DES POULES	5
2.4.2. CALCUL DES POINTS - CLASSEMENT DE POULE	6
2.5. PLAYOFFS ET CLASSEMENT FINAL	6
2.6. LITIGES	7
3. COUPE INTERCLUBS	8
4. REPORT / ARRÊT DES RENCONTRES	9
5. RÈGLES SPÉCIFIQUES	10
6. FRAIS D'ENGAGEMENT	11
7. RÉUNION DE LANCEMENT	13

1. PREAMBULE

La compétition dite « Interclubs de la Méditerranée, 2^e série Hommes » est organisée entre les clubs participants, via leur association sportive, sur la base du volontariat et selon le règlement qui suit.

L'objectif premier qui doit être recherché reste la convivialité, le plaisir de partager une passion commune ainsi que le désir de nouer des relations golfiques entre clubs comme entre membres.

La compétition Interclubs de la Méditerranée est donc le support à ces objectifs. Elle est organisée toutefois selon le présent règlement, débattu et accepté par tous les clubs participants.

2. ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

Elle est articulée autour de deux challenges sportifs. Un championnat composé de deux poules et un challenge final dit « Coupe Interclubs » qui réunit l'ensemble des clubs ayant participé au championnat, sur un tournoi unique en fin d'année.

Le Club vainqueur de la Coupe Interclubs de l'année écoulée devient l'organisateur responsable la nouvelle saison à venir et accueillera la prochaine Coupe finale sur son parcours. Ceci, sauf s'il l'a déjà organisé la saison précédente. Si ce cas intervient on privilégiera les clubs n'ayant jamais organisé la Coupe, ou à défaut on sollicitera alors le second de la Coupe, voire le troisième...etc., en cas de désistements successifs.

Une réunion annuelle des capitaines sera organisée un mois avant la finale de la coupe. Celle ci aura pour objet de déterminer les évolutions de règlement à prendre en compte pour l'année à venir. La passation de pouvoir envers le nouvel organisateur se fera le jour de la finale. Une réunion en Janvier sera également organisée pour examiner les comptes de l'an passé et un favoriser un échange d'expériences pour aider l'organisateur de la Coupe.

2.1. COMPOSITION DES ÉQUIPES

- ❖ 6 joueurs Hommes
- ❖ membres de leurs Clubs respectifs et titulaires d'une licence en cours de validité
- ❖ membres de l'Association Sportive, à jour de leurs cotisations
- ❖ à jour de leur certificat médical
- ❖ âgés au minimum de 25 ans révolus lors d'une rencontre entre clubs,
- ❖ L'index des joueurs pris en compte est celui du lundi précédant la rencontre
- ❖ Le plus bas : 9.0
- ❖ Le plus haut : pas de limite mais ramené à 15.0 pour tout calcul.
- ❖ les calculs se font sur la base des index précis
- ❖ Le total minimum des index requis par équipe doit être de 72.0

2.2. FORMAT DES RENCONTRES

- ❖ Elles se dérouleront selon le calendrier préétabli en début d'année.
- ❖ Les rencontres ont lieu le samedi : 5 matchs sont à jouer pour une rencontre.
- ❖ 4 simples en match Play.
- ❖ 1 double en 4 balles formule meilleure - plus mauvaise.
- ❖ Le capitaine choisit librement les joueurs de double, puis affecte aux matchs de simples les joueurs restants selon l'ordre des index.
- ❖ Les départs se font en partie de 4 joueurs.
- ❖ Les règles officielles du Match Play s'appliquent sauf dérogation du présent règlement (temps de recherche limité à 3 minutes, pas de retour au tee de départ pour rejouer une balle...cf. les règles particulières du présent règlement).
- ❖ Les conseils ne sont autorisés que pour la partie de double. Ne sont pas considérés comme conseils des informations qui concerneraient la sécurité, la position des drapeaux, obstacles,...etc., ou bien encore une balle perdue, une règle locale, ou un point de règlement à préciser.
- ❖ Le club recevant retiendra les départs entre 9h00 et 10h00, l'idéal restant 9h30.
- ❖ Les départs, sauf exception, se font selon le principe d'un mini shot-gun : avec au minimum une partie (ou deux) au 18 et une partie au trou N° 1, ceci afin de terminer au plus tôt et favoriser les repas en commun qui sont essentiels à l'esprit de la compétition.

2.3 FEUILLE DE MATCH

Avant le début de chaque rencontre la feuille de match doit d'abord être remplie par le capitaine recevant. Il est conseillé au capitaine visiteur de préparer également à l'avance sa feuille de façon à gagner du temps.

Elle doit être claire et complète (noms, prénoms, index, et numéro de licence).

Même en cas de report elle doit être envoyée par le responsable de l'équipe recevante, avec la mention de ce report, et éventuellement la date déjà prévue pour ce report.

IMPORTANT : bien préciser également si cette rencontre a fait l'objet d'une inversion dans le calendrier initial, afin de permettre le bon calcul du bonus extérieur.

A l'issue de la rencontre, le score devra obligatoirement être précisé avec le détail des matchs joués pour pouvoir gérer le match average.

En cas de contestation non résolue à l'issue d'une rencontre, chaque capitaine signalera par écrit brièvement le problème rencontré, sur la feuille de matches.

Les feuilles de matches signées seront transmises par mail, avec le document signé, dans les 48 heures à michel.buizard@orange.fr (par téléphone, en cas de problème).

Celui-ci se chargera de tenir à jour le classement, conserver les feuilles de match et transmettre aux capitaines résultats et classement en cours via le site internet.

2.4. PHASES DE POULES

2.4.1. COMPOSITION DES POULES

Quatorze clubs sont répartis en deux poules, au sein desquelles ils rencontrent toutes les équipes deux fois, à domicile et à l'extérieur.

POULE EST

Aix-Marseille

Barbentane

La Cabre d'Or

La Salette

Sainte Victoire

Servanes

Set Club

POULE OUEST

Châteaublanc

Fontcaude

Grand Avignon

La Grande Motte

Vacquerolles

O.P. Miramas

Saint-Thomas

2.4.2. CALCUL DES POINTS - CLASSEMENT DE POULE

Lors des confrontations de poule, pour chaque match joué :

- un simple gagné = 2 points, Simple partagé = 1 point
- un double gagné = 3 points, Double partagé = 1,5 points

Pour chaque rencontre de poule disputée :

- une rencontre gagnée = 2 points
- une rencontre partagée = 1 point
- une rencontre gagnée à l'extérieur = 1 point Bonus

Le classement provisoire fait apparaître :

- le total de points obtenus à l'issue des rencontres
- le nombre de rencontres jouées
- le nombre de rencontres gagnées
- le nombre de rencontres nulles
- le nombre de rencontres perdues
- le nombre de points bonus obtenus
- le match average (cumul des points totalisés à partir de chaque match disputé, au fil des rencontres jouées)

	POULE X	Pts	J.	G.	N.	P.	B.	MP.
1	Club A	6	3	2	0	1	2	18.5
2	Club B	3	3	1	1	1	0	12

2.5. PLAYOFFS ET CLASSEMENT FINAL

A l'issue de l'ensemble des matchs de poules, les clubs de la poule Est et Ouest possédant le même classement dans leur poule respective, s'affronteront lors d'une ultime journée, appelée "Playoffs".

Ainsi, la première et seconde place du classement final seront disputées entre le premier de chaque poule, la troisième et quatrième place seront disputées entre le second de chaque poule, etc.

Cette dernière confrontation se disputera chez le club ayant acquis le plus de points durant les phases de poules dans leur poule respective. En cas d'égalité, le "match average" sera utilisé.

Dans le cas des équipes se disputant les positions arriérées du classement, il appartient aux capitaines des équipes concernées de se concerter afin de déterminer si la rencontre aura lieu.

Si tel n'est pas le cas, le résultat de la confrontation sera déterminé par le nombre de points acquis durant les phases de poules par chacune des équipes dans leur poule respective. En cas d'égalité, le "match average" sera utilisé.

2.6. LITIGES

Le score de chaque trou est annoncé à haute voix et confirmé entre les adversaires avant le jeu du trou suivant. Tout résultat acquis avant le départ d'un trou l'est définitivement, sans recours possible.

Exceptionnellement, en cas de litige entre 2 adversaires et, dans la mesure où il est impossible de statuer immédiatement du fait d'un manque de connaissance des règles, le résultat de ce trou peut être « gelé », mais obligatoirement avant le départ du trou suivant. Le cas sera ensuite exposé et débattu entre les deux capitaines à l'issue de la rencontre. Ceux-ci décideront en commun avant de finaliser la feuille de match.

D'une façon générale les capitaines opposés sur un litige sont invités à trouver une solution entre eux et informer simplement l'organisateur de leur décision commune, qui devient sans appel dans la mesure où elle ne lèse aucune équipe tierce.

En cas de contestation maintenue ou lacune du règlement actuel, le cas est consigné sur la feuille de matchs puis soumis à la commission du règlement. Leur vote précise alors le règlement, tranche le cas et emporte une décision sans appel.

Aucun litige ne pourra être examiné passé un délai de 8 jours après la date de survenance dudit litige.

Les feuilles de match feront foi, d'où l'intérêt de bien les remplir que ce soit pour l'attribution de points comme pour faire remonter un éventuel litige persistant.

3. COUPE INTERCLUBS

Il s'agit de regrouper l'ensemble des clubs pour une compétition unique sur un seul jour. Les cartes ne sont pas prises en compte et ne permettront pas d'établir de nouveaux index.

Le vainqueur de la coupe sera chargé de l'organisation de la compétition pour l'année suivante, sauf il est déjà l'organisateur de la coupe de l'année en cours. Dans ce dernier cas on choisira prioritairement parmi les clubs n'ayant jamais organisé la compétition et qui en manifeste le désir lors de cette coupe; sinon ce sera le second de la coupe en question qui sera chargé de cette organisation.

Formule de la coupe :

- Brut Stableford
- 6 à 8 joueurs par équipe. Les 5 meilleures cartes seront retenues, mais avec une somme des index concernés qui ne pourra en aucun cas être inférieure à 60.
- En cas d'égalité on utilisera une « meilleure 6^{ème} carte » mais la somme des index concernés ne pourra être inférieure à 72.
- Tous les clubs partent à égalité pour cette coupe.
- Les conditions d'index restent identiques à celles du championnat.
- Les capitaines peuvent faire jouer des personnes qui n'ont pas participé au championnat Interclubs à la condition expresse que ceux-ci soient en conformité avec notre règlement.

Remise des prix

- Le club organisateur est en charge de la dotation.
- Il récompensera les premiers de chaque poule ainsi que le vainqueur de la coupe pour 6 joueurs chaque fois.
- Selon la dotation restante il peut aussi récompenser mais de manière moindre le vainqueur individuel en brut, en net, etc... Mais ceci n'est qu'une suggestion.

4. REPORT / ARRÊT DES RENCONTRES

En cas d'empêchement, le capitaine qui connaît un souci doit prévenir l'autre capitaine dans les meilleurs délais, et dans tous les cas au plus tard 48h minimum avant la rencontre.

A moins de 48h de la rencontre seul le cas d'intempéries peut donner lieu à report, mais avec l'accord des deux capitaines. De même le jour de la rencontre, si les conditions de jeu l'imposent, la rencontre en cours peut être reportée, voire même arrêtée avec l'accord des deux capitaines.

Tout report, arrêt – ou inversion de rencontres- est obligatoirement signalé par écrit à l'organisateur ou à la personne en charge de la gestion des classements, avec le nom du club qui a souhaité le report ou l'inversion, le motif invoqué, et copie au second club concerné.

La rencontre reportée ou arrêtée doit faire l'objet d'une nouvelle proposition de date de la part du club recevant au plus tard dans la semaine qui suit la date initialement prévue. Toute date en dehors d'un samedi ne pourra être considérée comme valable, sauf accord des deux capitaines concernés.

Il est fait obligation absolue aux clubs de terminer l'ensemble de leurs rencontres Aller avant le début des matchs Retour. Exceptionnellement il sera autorisé de planifier un report à une date ferme au-delà de la dite date, mais cette planification doit obligatoirement prendre place avant le début des matchs retour et toujours obligatoirement par écrit auprès des organisateurs, avec copie au club adversaire.

Les matchs non joués dans les temps prévus sont réputés perdus pour les deux clubs concernés et verront donc les deux équipes pénalisées par une absence totale de points pour la rencontre en question.

Toutefois si le club recevant du match reporté ou arrêté, a soumis selon la procédure au moins 2 dates possibles de report à son adversaire, et que ce dernier les a refusées, seul le club visiteur sera réputé avoir perdu ce match avec 0 points attribués et la totalité des points en jeu sera attribuée à son adversaire. Pour ce qui concerne les matchs non tenus à une date ferme planifiée, l'équipe qui ne se sera pas présentée pour jouer avec une équipe formée selon les règles sera réputée avoir perdue seule le match avec 0 points attribués et la totalité des points en jeu attribuée à son adversaire

En cas de désaccord sur une date de report de rencontre le cas est soumis au coordonnateur preuves à l'appui. Ce dernier prendra les informations auprès des clubs concernés et la commission du règlement rendra une décision. Cette décision pouvant aller jusqu'à sanctionner d'un forfait le club jugé récalcitrant.

En cas d'arrêt d'une rencontre pour cause d'intempéries avant le 10^{ème} trou joué par la dernière partie, celle-ci sera obligatoirement rejouée intégralement.

Tout résultat d'une rencontre interrompue après le 10^{ème} trou joué par la dernière partie pourra donc être pris en compte comme définitif : les résultats provisoires des matchs deviennent définitifs au moment de l'arrêt de la rencontre.

Toutefois les deux capitaines peuvent convenir de rejouer et donc reporter le match selon la procédure, à la condition de signaler par écrit cette décision sur la feuille de match signée par eux.

5. RÈGLES SPÉCIFIQUES

Retard : en cas de retard d'un des participants au départ de la compétition, celui-ci pourra rejoindre à tout moment son adversaire désigné, avec la perte des trous joués en son absence plus le trou en cours, et dans la limite tolérée de trois trous au maximum. Au-delà match perdu.

Absence d'un joueur : en cas de problème d'effectif, une équipe peut néanmoins présenter lors de la rencontre, un nombre minimum de 5 de joueurs. Toutefois dans ce cas précis, l'index total des compétiteurs présents ne pourra être inférieur à 60.0.

L'équipe avec un effectif complet choisit sans aucune contrainte d'index le joueur qu'elle souhaite ne pas faire participer à la rencontre.

La rencontre se déroule ensuite normalement : Un double sera obligatoirement joué et les simples se jouent ensuite dans l'ordre des index.

Forfait : Une équipe se présentant avec moins de 5 joueurs ou absente est déclarée forfait. Le score de la rencontre sera de 11 points à 0 pour l'équipe non en cause.

Placement de la balle : Le capitaine qui reçoit décidera ou non du placement de la balle.

Ordre des parties : Les deux capitaines décideront en quelle position se jouera le double. Les parties débutent au même horaire, à partir des trous 18 et 1, charge au capitaine recevant de faire les réservations nécessaires.

Boules de départ : Les parties sont jouées depuis les boules jaunes en place le jour de la compétition. Si les deux capitaines sont d'accord et si la direction du club l'accepte, les départs peuvent être joués des repères jaunes pour l'ensemble des matchs.

Règles Locales : afin d'éviter les litiges, elles devront être précisées à l'avance si elles ne figurent pas sur la carte de score (papier distribué). Il serait souhaitable de disposer dans chaque équipe d'une personne maîtrisant ces règles. En cas de contestation, seules les règles locales figurant sur la carte de score du club ou le papier distribué feront foi.

Conseils / Indications : lors du déroulement d'un trou, le joueur visiteur peut questionner son compétiteur sur la position des drapeaux, hors limites, obstacles, distances ...

Les joueurs de la partie recevante se doivent de fournir les détails demandés avec honnêteté. Pour autant aucune contestation ne peut surgir de ces informations.

Mauvais index : Si l'erreur n'a eu aucune incidence sur le total minimum des index requis pour la rencontre ni sur l'ordre des matchs, dans ce cas le résultat reste acquis.

Si le total des index requis n'a pas été atteint (pour 6 ou 5 joueurs selon le cas de figure) la rencontre est déclarée perdue par forfait pour l'équipe en cause.

Si l'ordre des matchs a été interverti de ce fait, les matchs concernés par l'inversion sont réputés perdus pour l'équipe en cause.

Voiturette : dans le cas où un compétiteur souhaite utiliser une voiturette, il lui appartient de proposer à son adversaire direct, à ses frais, le même moyen de déplacement. L'adversaire direct peut refuser une telle situation, en cas d'absence de certificat médical ou absence d'infirmité manifeste gênant son adversaire pour sa locomotion.

6. FRAIS D'ENGAGEMENT

Chaque équipe devra s'acquitter d'une participation de 130 euros pour la saison à venir. Cette somme est susceptible d'être modifiée en fonction du coût de maintenance du site. Jusqu'à présent, un montant de 10 euros était prélevé à cet effet, mais il est possible qu'il y ait une modification.

La participation servira exclusivement à la dotation des gagnants du championnat et de la coupe, ainsi qu'aux fournitures des trophées. C'est pourquoi il est absolument indispensable que chaque club s'acquitte de ce montant au plus tard le 31 JANVIER de la saison en cours.

A défaut de réception par l'organisateur du règlement de la participation dans les délais, l'équipe ou les équipes défailtantes ne recevront aucune récompense.

A l'occasion de la finale de la coupe, il sera demandé à chaque équipe, et afin de faciliter l'organisation, 2 chèques globaux séparés :

- Un pour le règlement des repas
- Un pour le règlement des green fees

A ce titre, et dans le cadre de la saison en cours, il serait tout à fait opportun que chaque capitaine négocie avec son club et son restaurant le prix des repas complets (boisson et



café inclus) à 25 euros maximum et le prix des green fees autour de 35/40 euros de façon à uniformiser les conditions de participation, et pérenniser cette compétition.

Lors de la prochaine réunion des capitaines l'organisateur est tenu obligatoirement de présenter un bilan financier de l'organisation de la finale.

7. RÉUNION DE LANCEMENT

Date : **5 septembre 2020**

Lieu : **Golf du Grand Avignon**

Organisateur : **Michel Buizard**

CLUB	Prénom Nom	Présent ou Représenté
Aix-Marseille	Serge BENZEKRI	x
Barbentane	Joël POULET	x
La Cabre d'Or	Nicolas MASSON	x
La Salette	Jean-Christophe FOUQUET	Absent
Sainte Victoire	Gilles MAMBERTI	x
Servanes	Frédéric PAUTUS	x
Set Club	Jean-Christophe RUIN	x
Châteaublanc	Paul FERREN	x
Fontcaude	Michel ROQUES	x
	Gonzalo RIBO-DIEGUEZ	
Grand Avignon	Fabien SEGOND	x
	Pascal NOIRBENT	
La Grande Motte	Sylvain PANNETIER	Absent
	Jean-Luc DUMAZERT	
Vacquerolles	william GOURTAY	Absent
O.P. Miramas	Patrick MOLINO	x
Saint-Thomas	Jacques MIMARD	x

Sont élus à la commission du règlement pour la saison 2020/2021 :

- Serge **BENZEKRI** représentant de la poule Est.
- Jacques **MIMARD** représentant de la poule Ouest.

Michel **BUIZARD** est désigné comme coordinateur de la compétition.